



Réf.: 2223DIR71

Le Proviseur  
Aux familles des élèves de CM2 à la 1<sup>ère</sup>

Le Caire, le 19 juin 2023

### Utilisation du téléphone portable sur le site de Mearag

Rentrée 2023

En application du nouveau règlement intérieur du collège/lycée (validé par le conseil d'établissement du 12 juin et transmis très prochainement aux familles), et conformément au code l'éducation (article L. 511-5), le Lycée français du Caire appliquera dès septembre 2023 les mesures suivantes concernant l'usage du téléphone portable et autres appareils électroniques.

#### **Modalités d'utilisation du téléphone portable dès septembre 2023 :**

- **Pour les collégiens (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) :**
  - Utilisation interdite dans l'enceinte de l'établissement : appareil à éteindre et ranger dès son arrivée sur le site.
  - Utilisation possible en classe uniquement sur demande d'un enseignant ou d'un personnel de « vie scolaire ».
  - Utilisation autorisée qu'en cas de dérogation officielle pour un motif d'aménagement pédagogique formalisé lié à un handicap ou un trouble invalidant d'apprentissage.
- **Pour les lycéens (2<sup>nd</sup>e, 1<sup>ère</sup> et Terminale) :**
  - Utilisation tolérée dans la cour du lycée uniquement.
  - Utilisation possible en classe uniquement sur demande explicite d'un enseignant et dans le cadre d'une activité pédagogique.
- **Pour tous :**
  - Mise à disposition de casiers de rangement sécurisés dédiés spécifiquement au dépôt des téléphones portables dès l'entrée sur le site.

#### **Raisons principales de l'application de ces mesures**

- L'utilisation du téléphone portable peut nuire gravement à la qualité d'écoute et de concentration nécessaire aux activités d'enseignement. Son usage est à l'origine d'une part importante des incivilités et des perturbations de l'établissement.
- Les téléphones mobiles peuvent susciter la convoitise, le racket, le vol entre camarades.
- L'utilisation du téléphone portable dans l'enceinte de l'établissement diminue la qualité de la vie collective pourtant indispensable à l'épanouissement des élèves.
- Les téléphones portables sont parfois des vecteurs de cyberharcèlement et facilitent l'accès aux images violentes de toutes sortes, pour les jeunes, au moyen d'Internet.

Frédéric BROMONT



Le Proviseur  
Proviseur du Lycée Français du Caire